



CONTEXTE PERFORMANCE

FORMULAIRES ET OUTILS D'ÉVALUATION

(Version 0.2 – 26 janvier 2017)





Programme
national de
certification des
entraîneurs



PARTENAIRES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Le Programme national de certification des entraîneurs est un programme auquel collaborent le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport et l'Association canadienne des entraîneurs.

Government
of Alberta



Alberta
Freedom To Create. Split To Achieve.



BRITISH
COLUMBIA
The Best Place on Earth

Sport
MANITOBA

Newfoundland
Labrador

New Brunswick
CANADA



NOVA SCOTIA



Ontario

Prince
Edward
Island
CANADA
Health and
Wellness

SPORTSQUEBEC



Yukon
Community Services
Sport and Recreation Branch

Les programmes de cet organisme sont
subventionnés en partie par Sport Canada.



Patrimoine
canadien
Sport Canada

Canadian
Heritage

coach.ca
VISER PLUS HAUT

 Programme
national de
certification des
entraîneurs



Visitez coach.ca – la communauté d'entraînement la plus dynamique au Canada.

Vérifiez votre certification, complétez les évaluations en ligne, accédez aux conseils sur la nutrition sportive, lisez des histoires d'entraîneurs et plus encore!

Comment puis-je devenir un(e) meilleur(e) entraîneur(e) ?



Apprenez à écouter, particulièrement ce que vous disent vos athlètes – c'est l'essence même!

Aidez vos athlètes à perfectionner toutes leurs habiletés : physiques, mentales/émotionnelles et sociales.

Adoptez une attitude ferme contre le dopage et la tricherie dans le sport.

Faites progresser vos connaissances, suivez une formation en entraînement, obtenez votre certification, actualisez vos compétences.

Une présentation de
l'Association canadienne des entraîneurs www.coach.ca



Outils et formulaires d'évaluation

Le présent document contient les formulaires qui doivent être utilisés lors de l'évaluation des entraîneur(e)s du contexte *Performance*.

Ces formulaires se rapportent aux exigences de certification suivantes :

- Composantes en lien avec *Planification de la performance*
- Gestion d'un programme sportif
- Soutien aux athlètes à l'entraînement
- Soutien aux athlètes en compétition

Exigence de certification : Planification de la performance (et composantes qui s’y rattachent)

(À remplir par la personne responsable de l'évaluation)

Critère : À l'aide du gabarit de planification fourni par Volleyball Canada, définir la structure du programme en se basant sur les possibilités d'entraînement et de compétition disponibles.

Preuves	OUI	NON
Fait une description de son contexte d'entraînement.		
Précise le calendrier de compétition ainsi que le nombre de compétitions comprises dans le programme.		
Précise les événements clés qui auront lieu tout au cours du programme (entraînement, évaluation, etc.).		
Précise d'autres événements importants qui peuvent avoir une incidence sur le programme (périodes d'examens; vacances; etc.).		
Établit correctement la durée de la saison en tenant compte des pauses et des autres informations à caractère logistique, ainsi que le nombre total de journées de compétition qu'il y a dans le plan annuel.		
Divise le plan annuel en grandes périodes (préparation, compétition, transition) et en leurs phases respectives (PPG; PPS; PPC; PC; TR).		
S'assure que la durée de chaque phase du programme est adéquate.		
Identifie le nombre, la durée et la fréquence des séances d'entraînement lors de chacune des périodes du programme (préparation, compétition, transition).		

Critère : À l'aide du gabarit de planification fourni par Volleyball Canada, identifier des mesures qui favorisent le développement des athlètes.

Preuves	OUI	NON
Calcule le rapport entraînement-compétition existant dans son propre programme.		
Compare le rapport entraînement-compétition de son programme aux normes recommandées par Volleyball Canada en matière de développement à long terme de l'athlète.		
Détermine si les possibilités d'entraînement et de compétition de son programme sont adéquates et favorisent une bonne progression chez les athlètes.		
Identifie les principaux problèmes qui entravent la progression des athlètes au sein de son programme annuel, et présente des solutions réalistes qui : (1) sont conformes aux normes de Volleyball Canada en matière de développement à long terme de l'athlète et aux principes du modèle <i>Au Canada, le sport c'est pour la vie</i> ; et (2) sont adaptées aux besoins des athlètes du contexte Performance (Compétition – Développement).		
Décrit des mesures qui permettront de corriger les problématiques identifiées et favoriseront le développement des athlètes.		

Critère : À l'aide du gabarit de planification fourni par Volleyball Canada, identifie les possibilités d'entraînement et de compétition tout au long du programme annuel

Preuves	OUI	NON
Utilise une approche claire permettant de décrire les priorités d'entraînement tout au long de son programme.		
Fixe des objectifs d'entraînement (développement-maintien) pour les qualités athlétiques pertinentes au Volleyball tout au long du programme d'entraînement annuel.		
Fixe des objectifs d'entraînement (initiation-acquisition-consolidation-raffinement) pour les éléments techniques et tactiques du Volleyball tout au long du programme d'entraînement annuel.		
Priorise et agence correctement les qualités athlétiques qui seront entraînées et développées tout au long du programme annuel.		
Priorise et agence correctement les méthodes et les protocoles d'entraînement qui serviront au développement des qualités athlétiques tout au long du programme annuel.		
Priorise et agence correctement les éléments techniques et tactiques du Volleyball qui seront entraînés et développés tout au long du programme annuel.		
Priorise et agence correctement les méthodes et les protocoles d'entraînement qui favorisent le développement de la lecture du jeu, de la prise de décisions et de l'exécution des différentes techniques et tactiques du Volleyball tout au long du programme annuel.		
Produit un exemple de microcycle pour chacune des phases suivantes du plan annuel: PPG, PPS, et PC dans lequel se trouve également un aperçu de chaque séance.		
À partir des informations précédentes, détermine : <ul style="list-style-type: none"> ○ le nombre total d'heures d'entraînement/de pratique pendant la semaine; ○ s'il y a un écart entre « le nombre minimal d'heures d'entraînement requis pour produire des effets d'entraînement particuliers » et « le nombre d'heures disponibles pour l'entraînement ». 		
Fait un agencement stratégique des séances d'entraînement et des activités de compétition les unes par rapport aux autres afin d'obtenir les effets d'entraînement souhaités tout en limitant les effets découlant de la fatigue.		

Critère : Développer un programme d'activités d'affûtage en préparation de compétitions importantes

Preuves	OUI	NON
Décrit les activités d'entraînement/de compétition lors de la semaine précédant une compétition importante.		
Lors de la semaine précédant une compétition importante, adapte adéquatement les activités afin de produire un effet d'affûtage et un sommet de performance en se fondant sur l'application pertinente des principes ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • réduction du volume d'entraînement tout au long de la phase d'affûtage • maintien d'un volume d'entraînement à haute intensité suffisant • diminution du niveau de fatigue découlant des séances d'entraînement • maintien ou diminution progressive de la fréquence des séances d'entraînement durant la semaine • présentation d'activités très spécifiques aux exigences de compétition pendant la période d'affûtage 		
Identifie des mesures et des stratégies précises qui contribuent à optimiser le potentiel de performance des athlètes dans des domaines tels: la nutrition et l'hydratation; l'ajustement de l'équipement; la préparation mentale; la cohésion de l'équipe; les aspects logistiques; etc.		

Critère : Élaborer une séance d'entraînement qui favorise le développement des qualités aérobies (puissance et/ou endurance) et qui convient à la PPG

Preuves : L'entraîneur(e) ...	OUI	NON
Élabore un plan de séance d'entraînement pour les qualités aérobies (puissance et/ou endurance) qui convient à la PPG.		
Précise l'âge, le niveau d'habileté et le niveau de performance des athlètes.		
Décrit clairement la ou les qualité(s) aérobie(s) qui sera/seront entraînée(s) (puissance et/ou endurance).		
Identifie clairement les besoins logistiques requis pour la séance (c.-à-d. installations et équipement).		
Identifie clairement le ou les objectifs de la séance (amélioration/maintien).		
Identifie des objectifs qui conviennent à la phase du plan annuel (PPG).		
Identifie le niveau de fatigue qui devrait découler de la séance; l'information fournie à cet effet semble adéquate compte tenu du moment de l'année où la séance a lieu, du vécu des athlètes, et de la charge d'entraînement associée aux activités.		
Planifie une séance d'entraînement qui inclut un échauffement, une partie principale et un retour au calme.		
Planifie une séance d'entraînement dont la durée de chaque partie (échauffement; partie centrale; retour au calme) est adéquate compte tenu de la ou des qualités aérobies entraîné(e)s et des objectifs identifiés au préalable.		
Planifie une séance d'entraînement dont le mode d'activité ou les exercices choisis sont adéquats, c.-à-d. qu'ils : (1) contribuent de façon directe au développement de la ou des qualités aérobies compte tenu des exigences du Volleyball et des objectifs identifiés au préalable, et (2) favorisent l'atteinte des objectifs identifiés.		
Planifie une séance d'entraînement dont le volume est adéquat, c.-à-d. qu'il: (1) contribue au développement de la ou des qualités aérobies compte tenu des exigences du Volleyball et des objectifs identifiés au préalable, et (2) favorise l'atteinte des objectifs identifiés.		
Choisit et décrit correctement une ou des méthodes d'entraînement (continu, intermittent, fartlek) est/sont adéquate(s) qui favorise(nt) l'atteinte des objectifs identifiés.		
Identifie les facteurs de risque potentiels et décrit des mesures ou des recommandations pertinentes pour en limiter les effets (au besoin, et compte tenu de l'équipement et des méthodes utilisée(s) lors de la séance).		
Pour ce qui est des méthodes et des paramètres de surcharge, fait des choix qui tiennent compte des lignes directrices du PNCE dans les domaines de la croissance et du développement, des principes d'entraînement reconnus, ainsi que des caractéristiques des athlètes (âge, expérience, vécu d'entraînement).		
S'assure que les protocoles de surcharge (p. ex., durée d'effort, nombre de séries et de répétitions, récupération entre les séries et entre les répétitions, type et durée de récupération) sont adéquats, c.-à-d. qu'ils (1) contribuent à entraîner efficacement la ou les qualités aérobies ciblée(s); et (2) favorisent l'atteinte des objectifs identifiés au préalable.		
Prescrit le volume à l'aide d'une approche ou d'une méthode que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		
Prescrit l'intensité à l'aide d'une approche ou d'une méthode valide que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		

Preuves	OUI	NON
<p>Si plusieurs déterminants de la performance/qualités athlétiques doivent être entraîné(e)s/développé(e)s lors de la partie principale de la séance d'entraînement, agence les activités en tenant compte des lignes directrices énumérées ci-dessous relativement à l'état de fatigue des athlètes.</p> <p>Qualités athlétiques dont la probabilité d'amélioration est peu élevée en état de fatigue et qui devraient être prévues en début du segment principal de la séance d'entraînement après un échauffement approprié :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vitesse pure (puissance anaérobie alactique) ○ Acquisition de nouveaux schémas moteurs ○ Coordination/technique à haute vitesse ○ Force-vitesse (puissance musculaire) ○ Force maximale <p>Qualités athlétiques pouvant être améliorées dans un état de fatigue légère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Endurance-vitesse (endurance anaérobie alactique; puissance anaérobie lactique) ○ Technique (renforcement des schémas moteurs) <p>Qualités athlétiques pouvant être améliorées dans un état de fatigue modérée:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ endurance anaérobie lactique ○ Puissance aérobie maximale ○ Force-endurance ○ Endurance aérobie – puissance élevée ○ Technique (stabilisation de schémas moteurs acquis en situation de fatigue/difficulté) <p>Qualités athlétiques pouvant être améliorées dans un état de fatigue modérée à élevée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Endurance aérobie de faible puissance ○ Flexibilité 		
<p>Décrit un plan de séance qui suggère que le temps et les équipements disponibles ont été utilisées judicieusement en vue d'atteindre les objectifs énoncés.</p>		
<p>Identifie des stratégies de récupération qui conviennent au contenu de la séance.</p>		
<p>Énonce correctement quand il faut mettre en application les différentes stratégies de récupération prévues.</p>		

Critère : Élaborer une séance d'entraînement qui favorise le développement de la force et qui convient à la PPG

Preuves	OUI	NON
Élabore un plan de séance d'entraînement de la force qui convient à la PPG.		
Précise l'âge, le niveau d'habileté et le niveau de performance des athlètes.		
Sur la base d'une analyse des mouvements et des actions de jeu exécutés par les athlètes lors d'une partie de Volleyball, indique quels seront les groupes musculaires ciblés lors de la séance d'entraînement de la force.		
Décrit clairement le ou les types de force qui sera/seront entraîné(s) lors de la séance (force maximale; force-endurance; force-vitesse).		
Identifie clairement les besoins logistiques requis pour la séance (c.-à-d. installations et équipement, y inclus des éléments d'information tels les machines, les poids libres, les ballons médicaux, etc.).		
Identifie clairement le ou les objectifs de la séance (amélioration/maintien).		
Identifie des objectifs qui conviennent à la phase du plan annuel (PPG).		
Estime le niveau de fatigue qui devrait découler de la séance; l'information fournie à cet effet semble adéquate compte tenu du moment de l'année où la séance a lieu, du vécu des athlètes et de la charge d'entraînement associée aux activités.		
Planifie une séance d'entraînement de la force qui inclut un échauffement, une partie principale et un retour au calme.		
Planifie une séance d'entraînement de la force dont la durée de chaque partie (échauffement; partie centrale; retour au calme) est adéquate compte tenu de la ou des qualités musculaires entraînées et des objectifs identifiés au préalable.		
Choisit des exercices qui sont adéquats pour entraîner de façon efficace le ou les types de force ciblés et pour atteindre les objectifs identifiés.		
Compte tenu de la ou des qualités musculaires entraînées et des objectifs identifiés au préalable, fait des choix pertinents quant au nombre d'exercices distincts qui sont prévus lors de la séance.		
Compte tenu de la ou des qualités musculaires entraînées et des objectifs identifiés au préalable, fait des choix pertinents quant aux méthodes et aux équipements (poids du corps; poids libres; machines; ballons médicaux; etc.) qui seront utilisés lors de la séance.		
Identifie les facteurs de risque potentiels et décrit des mesures ou des recommandations pertinentes pour en limiter les effets (au besoin, et compte tenu de l'équipement et des méthodes utilisée(s) lors de la séance).		
Pour ce qui est des méthodes et des paramètres de surcharge, fait des choix qui tiennent compte des lignes directrices du PNCE dans les domaines de la croissance et du développement, des principes d'entraînement reconnus, ainsi que des caractéristiques des athlètes (âge, expérience, vécu d'entraînement).		
S'assure que les protocoles de surcharge (p. ex., type de contraction, durée d'effort, nombre de séries et de répétitions, récupération entre les séries et entre les répétitions, type et durée de récupération) sont adéquats, c.-à-d. qu'ils (1) contribuent à entraîner efficacement le ou les types de force ciblé(s); et (2) favorisent l'atteinte des objectifs identifiés au préalable.		
Prescrit le volume à l'aide d'une approche ou d'une méthode que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		
Prescrit l'intensité à l'aide d'une approche ou d'une méthode valide que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		
Selon les objectifs ciblés et le vécu des athlètes, tient compte des lignes directrices ci-dessous pour agencer les exercices lors de la séance d'entraînement de la force : <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux exercices au début • Exercices qui sollicitent plusieurs articulations avant ceux qui n'en sollicitent qu'une seule • Grands groupes musculaires en premier • Alternance des parties du corps qui sont sollicitées 		
Décrit un plan de séance qui suggère que le temps et les équipements disponibles ont été utilisés judicieusement en vue d'atteindre les objectifs énoncés.		
Identifie des stratégies de récupération qui conviennent au contenu de la séance.		
Énonce correctement quand il faut mettre en application les différentes stratégies de récupération prévues.		

Critère : Élaborer une séance d'entraînement qui favorise le développement de la vitesse et qui convient à la PPG

Preuves	OUI	NON
Élabore un plan de séance d'entraînement pour la vitesse qui convient à la PPG.		
Précise l'âge, le niveau d'habileté et le niveau de performance des athlètes.		
Décrit clairement le ou les types de vitesse qui sera/seront entraîné(s) ainsi que les gestes propres au Volleyball pour lesquels on cherche à développer la vitesse.		
Identifie clairement les besoins logistiques requis pour la séance (c.-à-d. installations et équipement).		
Identifie clairement le ou les objectifs de la séance (amélioration/maintien).		
Identifie des objectifs qui conviennent à la phase du plan annuel (PPG).		
Identifie le niveau de fatigue qui devrait découler de la séance; l'information fournie à cet effet semble adéquate compte tenu du moment de l'année où la séance a lieu, du vécu des athlètes, et de la charge d'entraînement associée aux activités.		
Planifie une séance d'entraînement qui inclut un échauffement, une partie principale et un retour au calme.		
Planifie une séance d'entraînement dont la durée de chaque partie (échauffement; partie centrale; retour au calme) est adéquate compte tenu de la ou des qualités athlétiques entraîné(e)s et des objectifs identifiés au préalable.		
Planifie une séance d'entraînement dont le mode d'activité ou les exercices choisis sont adéquats, c.-à-d. qu'ils : (1) contribuent de façon directe au développement la vitesse compte tenu des exigences du Volleyball et des objectifs identifiés au préalable, et (2) favorisent l'atteinte des objectifs identifiés.		
Compte tenu du type de vitesse entraîné et des objectifs identifiés au préalable, fait des choix pertinents quant au nombre d'exercices et ou d'activités qui sont prévus lors de la séance.		
Choisit des méthodes qui sont appropriées et qui favorisent l'atteinte des objectifs identifiés.		
Identifie les facteurs de risque potentiels et décrit des mesures ou des recommandations pertinentes pour en limiter les effets (au besoin, et compte tenu de l'équipement et des méthodes utilisée(s) lors de la séance).		
Pour ce qui est des méthodes et des paramètres de surcharge, fait des choix qui tiennent compte des lignes directrices du PNCE dans les domaines de la croissance et du développement, des principes d'entraînement reconnus, ainsi que des caractéristiques des athlètes (âge, expérience, vécu d'entraînement).		
S'assure que les protocoles de surcharge (p. ex., durée d'effort, nombre de séries et de répétitions, récupération entre les séries et entre les répétitions, type et durée de récupération) sont adéquats, c.-à-d. qu'ils (1) contribuent à entraîner efficacement la vitesse, et (2) favorisent l'atteinte des objectifs identifiés au préalable.		
Prescrit le volume à l'aide d'une approche ou d'une méthode que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		
Prescrit l'intensité à l'aide d'une approche ou d'une méthode valide que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		

Preuves	OUI	NON
<p>Si plusieurs déterminants de la performance/qualités athlétiques doivent être entraîné(e)s/développé(e)s lors de la partie principale de la séance d'entraînement, agence les activités en tenant compte des lignes directrices énumérées ci-dessous relativement à l'état de fatigue des athlètes.</p> <p>Qualités athlétiques dont la probabilité d'amélioration est peu élevée en état de fatigue et qui devraient être prévues en début du segment principal de la séance d'entraînement après un échauffement approprié :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vitesse pure (puissance anaérobie alactique) ○ Acquisition de nouveaux schémas moteurs ○ Coordination/technique à haute vitesse ○ Force-vitesse (puissance musculaire) ○ Force maximale <p>Qualités athlétiques pouvant être améliorées dans un état de fatigue légère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Endurance-vitesse (endurance anaérobie alactique; puissance anaérobie lactique) ○ Technique (renforcement des schémas moteurs) <p>Qualités athlétiques pouvant être améliorées dans un état de fatigue modérée:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ endurance anaérobie lactique ○ Puissance aérobie maximale ○ Force-endurance ○ Endurance aérobie – puissance élevée ○ Technique (stabilisation de schémas moteurs acquis en situation de fatigue/difficulté) <p>Qualités athlétiques pouvant être améliorées dans un état de fatigue modérée à élevée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Endurance aérobie de faible puissance ○ Flexibilité 		
Décrit un plan de séance qui suggère que le temps et les équipements disponibles ont été utilisés judicieusement en vue d'atteindre les objectifs énoncés.		
Identifie des stratégies de récupération qui conviennent au contenu de la séance.		
Énonce correctement quand il faut mettre en application les différentes stratégies de récupération prévues.		

Critère : Démontre une connaissance adéquate des méthodes et des stratégies de récupération

Preuves	OUI	NON
L'entraîneur(e) applique correctement l' <i>Outil de gestion de la fatigue</i> afin d'estimer le niveau de fatigue associé à la semaine 1 de son programme.		
À l'aide de l' <i>Outil de gestion de la fatigue</i> , l'entraîneur(e) fait une description correcte des meilleures stratégies et méthodes permettant une récupération optimale suite aux différentes activités d'entraînement prévues lors la semaine 1 de son programme (p. ex., entraînement de la vitesse, de la force, des éléments techniques ou tactiques du Volleyball, etc.).		

Critère : Élaborer une séance d'entraînement qui favorise le développement de la flexibilité lors d'une phase particulière du plan annuel.

Preuves	OUI	NON
Précise l'âge, le niveau d'habileté et le niveau de performance des athlètes.		
Sur la base d'une analyse des mouvements et des actions de jeu exécutés par les athlètes lors d'une partie de Volleyball, indique quels seront les groupes musculaires ciblés lors de la séance d'entraînement de la flexibilité.		
Identifie clairement les besoins logistiques requis pour la séance (c.-à-d. installations et équipement, y inclus des éléments d'information tels l'espace nécessaire, les matelas, les bancs, etc.).		
Identifie clairement le ou les objectifs de la séance (amélioration/maintien).		
Identifie des objectifs qui conviennent à la phase du plan annuel.		
Estime le niveau de fatigue qui devrait découler de la séance; l'information fournie à cet effet semble adéquate compte tenu du moment de l'année où la séance a lieu, du vécu des athlètes et de la charge d'entraînement associée aux activités.		
Planifie une séance d'entraînement de la flexibilité qui inclut un échauffement, une partie principale et un retour au calme.		
S'assure que les activités d'étirement s'amorcent une fois que les athlètes sont bien échauffé(e)s.		
Planifie une séance d'entraînement de la flexibilité dont la durée de chaque partie (échauffement; partie centrale; retour au calme) est adéquate compte tenu du type d'étirements effectués et des objectifs identifiés au préalable.		
Choisit des exercices qui sont adéquats pour entraîner de façon efficace la flexibilité et pour atteindre les objectifs identifiés.		
Compte tenu du type d'étirements effectuée et des objectifs identifiés au préalable, fait des choix pertinents quant au nombre d'exercices distincts qui sont prévus lors de la séance.		
Identifie les facteurs de risque potentiels et décrit des mesures ou des recommandations pertinentes pour en limiter les effets (au besoin, et compte tenu de l'équipement et des méthodes utilisée(s) lors de la séance); cela peut inclure, p. ex., la façon correcte d'exécuter chaque exercice.		
Pour ce qui est des méthodes, des exercices et des paramètres de surcharge, fait des choix qui tiennent compte des caractéristiques des athlètes (âge, expérience, vécu d'entraînement).		
S'assure que les protocoles de surcharge, p. ex., types d'étirements (statique; dynamique; balistique; assisté), durée d'effort, nombre de séries et de répétitions, récupération entre les séries et entre les répétitions, type et durée de récupération, etc. sont adéquats, c.-à-d. qu'ils (1) contribuent à entraîner efficacement la flexibilité; et (2) favorisent l'atteinte des objectifs identifiés au préalable.		
Prescrit le volume à l'aide d'une approche ou d'une méthode que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		
Prescrit l'intensité à l'aide d'une approche ou d'une méthode valide que l'athlète peut facilement comprendre et gérer.		
Décrit un plan de séance qui suggère que le temps et les équipements disponibles ont été utilisées judicieusement en vue d'atteindre les objectifs énoncés.		
Identifie des stratégies de récupération qui conviennent au contenu de la séance.		
Énonce correctement quand il faut mettre en application les différentes stratégies de récupération prévues.		

Exigence de certification : Gestion d'un programme sportif (À remplir par la personne responsable de l'évaluation)

Critère : Gérer les principales composantes administratives et logistiques du programme.

Composante 1 : Outil de communication – Philosophie et objectifs

Preuves	OUI	NON
Produit un outil de communication qui donne un aperçu de la philosophie et des objectifs du programme.		
La philosophie et les objectifs du programme sont diffusés à un moment adéquat de la saison.		
La philosophie et les objectifs du programme sont clairement énoncés.		
La philosophie du programme cadre avec les valeurs du PNCE et avec celles de Volleyball Canada.		
Les objectifs du programme cadrent avec le modèle du DLTA de Volleyball Canada.		
Les objectifs du programme sont raisonnables compte tenu du niveau des athlètes, de leur expérience et de leurs réalisations antérieures.		
Au besoin, la philosophie et les objectifs du programme ont été approuvés par les autorités compétentes au sein du Club ou de l'Organisation sportive.		
La philosophie et les objectifs du programme ont été diffusés aux athlètes, membres du personnel de soutien, officiel(le)s du Club, ainsi qu'aux autres partenaires (p. ex., commanditaires, parents, etc.).		

Composante 2 : Outil de communication – Niveau d'engagement et comportements attendus de la part des athlètes

Preuves	OUI	NON
Un document décrivant les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d'engagement et aux comportements attendus de la part des athlètes a été rédigé.		
Les conséquences possibles pour les athlètes qui ne répondraient pas à ces attentes ont été clairement exposées.		
Le processus disciplinaire qui sera utilisé pour traiter les cas où les athlètes ne répondraient pas à ces attentes a été clairement rédigé.		
Les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d'engagement et aux comportements attendus de la part des athlètes, les conséquences en cas de non-respect ainsi que le processus pour traiter les cas disciplinaires sont justes et raisonnables, et cadrent avec les valeurs du PNCE et avec celles de Volleyball Canada.		
Les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d'engagement et aux comportements attendus de la part des athlètes, les conséquences en cas de non-respect ainsi que le processus pour traiter les cas disciplinaires ont été approuvés par le Club ou l'Organisation sportive.		
Les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d'engagement et aux comportements attendus de la part des athlètes, les conséquences en cas de non-respect ainsi que le processus pour traiter les cas disciplinaires ont été diffusés aux athlètes, membres du personnel de soutien, officiel(le)s du Club, ainsi qu'aux autres partenaires (p. ex., commanditaires, parents, etc.).		

Composante 3 : Outil de communication – Niveau d’engagement et comportements attendus de la part des membres du personnel de soutien

Preuves	OUI	NON
Un document décrivant les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d’engagement et aux comportements attendus de la part des assistant(e)s entraîneur(e)s et des membres du personnel de soutien a été rédigé.		
Les conséquences possibles pour les assistant(e)s entraîneur(e)s et les membres du personnel de soutien qui ne répondraient pas à ces attentes ont été clairement exposées.		
Le processus disciplinaire qui sera utilisé pour traiter les cas où les assistant(e)s entraîneur(e)s et les membres du personnel de soutien ne répondraient pas à ces attentes a été clairement rédigé.		
Les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d’engagement et aux comportements attendus de la part des assistant(e)s entraîneur(e)s et des membres du personnel de soutien, les conséquences en cas de non-respect ainsi que le processus pour traiter les cas disciplinaires sont justes et raisonnables, et cadrent avec les valeurs du PNCE et avec celles de Volleyball Canada.		
Les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d’engagement et aux comportements attendus de la part des assistant(e)s entraîneur(e)s et des membres du personnel de soutien, les conséquences en cas de non-respect ainsi que le processus pour traiter les cas disciplinaires ont été approuvés par le Club ou l’Organisation sportive.		
Les attentes du programme en ce qui a trait au niveau d’engagement et aux comportements attendus de la part des assistant(e)s entraîneur(e)s et des membres du personnel de soutien, les conséquences en cas de non-respect ainsi que le processus pour traiter les cas disciplinaires ont été diffusés aux athlètes, officiel(le)s du Club, ainsi qu’aux autres partenaires (p. ex., commanditaires, parents, etc.).		

Composante 4 : Outil de communication – Critères de sélection

Preuves	OUI	NON
Un document décrivant les critères et les procédures de sélection a été rédigé (y inclus l'endroit et le moment).		
Les critères et les procédures de sélection sont diffusés à un moment adéquat de la saison.		
Les critères et les procédures de sélection sont clairement énoncés.		
Les critères et les procédures de sélection sont équitables et cadrent avec les valeurs du PNCE et avec celles de Volleyball Canada.		
Les critères et les procédures de sélection sont justes et raisonnables compte tenu de l'âge, du niveau et de l'expérience des athlètes.		
Le moment où l'on fera l'annonce des athlètes qui ont été sélectionné(e)s est clairement mentionné.		
Une procédure d'appel en cas de non-sélection est disponible.		
La procédure d'appel en cas de non-sélection est juste et raisonnable, et conforme aux principes de justice naturelle.		
Au besoin, les critères et les procédures de sélection ainsi que la procédure d'appel ont été approuvés par les autorités compétentes au sein du Club ou de l'Organisation sportive.		
Les critères et les procédures de sélection ainsi que la procédure d'appel ont été diffusés aux athlètes, membres du personnel de soutien, officiel(le)s du Club, ainsi qu'aux autres partenaires (p. ex., commanditaires, parents, etc.) et ce bien avant la date prévue des sélections.		
Les athlètes ont été sélectionné(e)s d'une façon qui est conforme aux critères et aux procédures qui ont été annoncées.		
Les athlètes sélectionné(e)s ont été contacté(e)s et informé(e)s individuellement.		
Les athlètes non sélectionné(e)s ont été contacté(e)s et informé(e)s individuellement et on leur a fourni les raisons pour lesquelles ils/elles n'ont pas été choisi(e)s.		
Le moment où l'on a fait l'annonce des athlètes qui ont été sélectionné(e)s est conforme aux procédures qui ont été annoncées.		
Si un appel a été logé, on l'a traité à l'intérieur de délais rapides et conformément à la procédure d'appel.		

Composante 5: Budget

Preuves	OUI	NON
Une copie du budget présentant les revenus-dépenses du programme pour l'année est incluse dans le portfolio <i>Gestion d'un programme sportif</i> .		
Au minimum, le budget doit inclure les états de revenus-dépenses pour les postes suivants (ainsi que la valeur aux livres, si applicable) : <ul style="list-style-type: none"> • Entraînement • Compétition • Frais que les athlètes doivent déboursier • Équipement • Commandites • Honoraires au personnel et aux contractuels • Frais de voyage • Hébergement • Repas • Coûts administratifs • Assurance 		
Une lettre rédigée par le/la président(e) du club, le trésorier ou la trésorière ou encore le directeur ou la directrice du Service des sports atteste que le budget décrit précédemment a été approuvé et que l'entraîneur(e) a été impliqué(e) dans le processus.		

Composante 6: Rapport d'activités pour une compétition à l'extérieur

Preuves	OUI	NON
<p>Une copie du rapport d'activités est incluse dans le portfolio <i>Gestion d'un programme sportif</i>.</p>		
<p>Au minimum, le rapport doit traiter des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'événement, date, endroit et coordonnées des organisateurs • Horaires d'entraînement et de compétition • Noms des athlètes impliqué(e)s • Noms des assistant(e)s entraîneur(e)s impliqué(e)s • Noms des personnes responsables de superviser ou d'encadrer les athlètes • Heures et dates d'arrivée et de départ • Détails en lien avec les réservations faites pour l'hébergement • Détails en lien avec les réservations faites pour les repas • Détails en lien avec les réservations faites pour le transport (allers-retours vers les lieux d'entraînement ou de compétition; transport local) • Événements protocolaires auxquels les responsables de l'équipe ou les athlètes ont été invité(e)s, ainsi que les détails pertinents. • Objectifs de performance fixés pour les compétitions. • Résultats obtenus. • Implications que les performances réalisées par les athlètes auront sur les activités d'entraînement ou de compétition à court terme. • Performances individuelles ou collectives dignes de mention. • Blessures et comment on les a traitées (si nécessaire). • Résumé des dépenses et des revenus, y inclus les détails en lien avec toute dépense importante qui n'était pas prévue ainsi que la justification. • Nom des individus qui n'ont pas respecté les politiques de l'équipe et descriptions des problématiques et des mesures prises sur place. • Recommandations pour l'avenir. 		

Exigence de certification : Planification d'une séance

Critère : Produire un plan de séance technico-tactique pour chacune des phases suivantes du plan annuel : PPG, PPS, PC.

Preuves	OUI	NON
Au besoin, identifie les facteurs de risque potentiels (équipements; surface de jeux; déplacements des joueurs/joueuses; mouvements du ballon; etc.) qui peuvent être associés aux activités prévues.		
Fournit une description des installations et des équipements qui sont nécessaires à l'atteinte des objectifs d'entraînement.		
Fournit l'horaire prévu des différentes activités lors de la séance.		
Choisit des activités dont la durée et les caractéristiques générales permettent de réaliser les objectifs d'entraînement prévus pour la séance.		
Choisit des activités dont la durée et les caractéristiques générales conviennent à l'âge et au niveau d'habileté des athlètes, ainsi qu'au moment de la séance où elles sont prévues.		
Prévoit un nombre suffisant d'activités compte tenu de la durée de la séance.		
Identifie un ou plusieurs objectifs pour la séance; ceux-ci sont clairs et conviennent aux priorités et aux progressions d'entraînement identifiées dans le microcycle choisi.		
Identifie des activités pour chacune des grandes parties de la séance : échauffement (général/spécifique); partie principale; retour au calme.		
Fournit une description claire des activités au moyen d'illustrations, de diagrammes et/ou d'explications.		
Identifie des activités d'échauffement qui contribuent à bien préparer les athlètes à celles qui sont prévues à la partie principale.		
S'assure que les activités ont un but précis et qu'elles sont en lien avec les objectifs fixés pour la séance ; en outre, elles doivent être conformes au modèle de DLTA de Volleyball Canada et contribuer au développement progressif des habiletés techniques et tactiques du Volleyball ainsi qu' au niveau de maturation physique et à l'expérience des athlètes.		
Prévoit des activités qui favorisent le développement de la lecture du jeu et de la prise de décisions, et celles-ci conviennent au niveau d'expérience et d'habileté des athlètes.		
S'assure que les activités soient agencées de façon optimale dans la séance (celles qui ciblent de nouveaux apprentissages moteurs ou la vitesse doivent avoir lieu alors que les athlètes ne sont pas fatigué(e)s).		
Lorsque la Méthode 1 est employée, s'assure que les activités ont des caractéristiques et des exigences adéquates en termes de lecture du jeu, de prise de décisions et d'exécution technique.		
Lorsque la Méthode 2 est employée, s'assure que les activités ont des caractéristiques et des exigences adéquates en termes de lecture du jeu, de prise de décisions et d'exécution technique.		
Lorsque la Méthode 3 est employée, s'assure que les activités ont des caractéristiques et des exigences adéquates en termes de lecture du jeu, de prise de décisions et d'exécution technique.		
Lorsque le jeu simulé est employé, s'assure que les activités ont des intentions adéquates compte tenu de l'expérience des athlètes et du stade de développement des habiletés auquel ils/elles se trouvent.		
Au besoin, applique correctement les principes de surcharge.		
S'assure que les activités contribuent au développement des habiletés de jeu et que les conditions d'entraînement conviennent au stade de développement des habiletés auquel ils/elles se trouvent (Acquisition, Consolidation, Raffinement).		
S'assure que les activités contribuent au développement des habiletés athlétiques qui sont importantes au Volleyball et qu'elles conviennent au niveau de maturation physique des athlètes.		
Utilise des critères de succès appropriés (qualitatifs ou quantitatifs), c.-à-d. que les athlètes peuvent réaliser, qui présentent un bon défi, et qui sont en lien avec la nature et l'objectif de l'activité.		

<p>Utilise de 2 à 4 points de référence (indicateurs) à chaque activité de la séance. Ces points devraient être en lien avec les objectifs de l'éducatif et aider les athlètes à se concentrer sur les aspects particuliers qu'ils ou elles doivent chercher à améliorer.</p>		
<p>Le contenu de la séance reflète correctement les grandes orientations que l'on doit retrouver aux différentes phases de la saison.</p> <p>Orientations de la phase de préparation générale (PPG) :</p> <p>Le volume d'entraînement est élevé et l'intensité est sous maximale, de sorte que les athlètes peuvent effectuer beaucoup de répétitions en vue d'améliorer la qualité de l'exécution technique. La PPG devrait s'échelonner sur 12 ou 15 semaines et mettre l'accent sur la préparation physique et le développement technique individuel. Il ne devrait pas y avoir de compétitions ou d'entraînement spécifique en vue des compétitions lors de cette phase; cependant, le jeu simulé est recommandé. Le principe de surcharge progressive détermine la relation entre le volume et l'intensité au cours de cette phase. On ne met pas en place des activités d'affûtage. On cherche à améliorer l'aptitude des athlètes à réaliser de bonnes performances dans les domaines suivants : technique, tactique, conditionnement physique et habiletés mentales.</p> <p>Orientations de la phase de préparation spécifique (PPS) :</p> <p>Lors de cette phase, le volume d'entraînement diminue progressivement et l'intensité devient plus élevée, de sorte que la préparation des athlètes devient plus individualisée et spécifique aux exigences du sport. Lors de cette phase on met également davantage l'accent sur les aspects tactiques, les systèmes de jeu et les habiletés en défensive, dans cet ordre. On cherche à intégrer les différents déterminants de la performance de façon à ce qu'ils se trouvent à un niveau de développement adéquat lors de la période de compétitions principale.</p>		
<p>Élabore un plan d'action en cas d'urgence (PAU) qui soit bien adapté au lieu d'entraînement habituel.</p>		
<p>Présente un plan d'action en cas d'urgence (PAU) complet convenant au lieu d'entraînement habituel, et contenant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Endroits où se trouvent les téléphones (cellulaires ou autres) * ○ Numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence ○ Endroit où se trouve le dossier médical des athlètes sous sa responsabilité * ○ Personne responsable de faire les appels et personne en charge de la situation. ○ Instructions claires pour se rendre rapidement au lieu des activités. <p>Note: Pour les aspects identifiés à l'aide d'un astérisque * des photos montrant l'entraîneur(e) et l'élément en question sont acceptables.</p>		

Exigence de certification : Soutien aux athlètes à l'entraînement, débriefing et élaboration d'un plan d'action.

Le reste du document présente les différents formulaires que les évaluateurs ou évaluatrices de Volleyball Canada utiliseront pour déterminer si les entraîneur(e)s satisfont à l'exigence Soutien aux athlètes à l'entraînement.

Avant chaque séance à laquelle assistera la personne responsable de l'évaluation, l'entraîneur(e) doit fournir les éléments d'information suivants :

- Plan annuel d'entraînement (préalablement corrigé par un évaluateur ou une évaluatrice spécialisé(e) dans le domaine de la planification de l'entraînement).
- Microcycle en lien avec la phase du plan annuel (préalablement corrigé).
- Plan de séance en lien avec le microcycle (élaboré à l'aide du gabarit de Volleyball Canada, et préalablement corrigé par vous). C'est cette séance que l'entraîneur(e) doit mettre en œuvre afin de démontrer ses compétences sur la base des preuves listées aux pages suivantes.

Mise en oeuvre de la séance

		O	N
Mise en oeuvre du plan de séance	L'entraîneur(e) peut-il/elle mettre en oeuvre le plan tel qu'élaboré? Le plan concorde-t-il avec ce que les athlètes font sur le terrain? Les procédures et méthodes décrites dans le plan sont-elles correctement utilisées?		
Mise en oeuvre des éducatifs (Méthodes 1, 2 et 3 et jeu simulé).	Veillez vous référer aux formulaires 1 à 8.		
Répartition de l'attention	Il s'agit d'évaluer les aspects que l'entraîneur(e) observe lors de la séance. <i>P. ex., regarde-t-il/elle fréquemment ce que font les athlètes lors des éducatifs et lors du jeu? Les interventions qu'il/elle fait sont-elles adéquates compte tenu de ce qui se passe?</i>		
Volume	Il s'agit d'évaluer si l'entraîneur(e) crée des conditions qui permettent aux athlètes de réaliser un nombre de contacts suffisants avec le ballon, si l'éducatif offre un nombre adéquat de répétitions et si, au total, le volume d'entraînement effectué au cours de la séance est adéquat. Entre autres, un volume d'entraînement technico-tactique adéquat dépend du rythme auquel les ballons sont mis en jeu, car cela permet un roulement efficace et un temps d'engagement actif élevé. Le nombre de répétitions prévues lors de la séance doit également convenir à la phase de la saison (PPG ou PPS) ainsi qu'aux objectifs fixés pour la séance.		
Intensité	L'intensité à laquelle travaillent les athlètes permet-elle d'atteindre les objectifs de l'activité ou de l'éducatif? L'intensité convient-elle à la phase de la saison (PPG ou PPS), à la description du microcycle, ainsi qu'aux objectifs fixés pour la séance?		
Récupération	Ici, l'entraîneur(e) doit démontrer qu'il ou elle tient compte de la fatigue lors du déroulement des activités et/ou peut apporter certains ajustements à son plan lorsque cela s'avère nécessaire, de sorte que la qualité des performances réalisées à l'entraînement ne sont pas affectées de façon négative par une charge de travail mal répartie.		
Aptitude à faire des ajustements	L'entraîneur(e) peut-il/elle faire les ajustements qui sont requis lorsque les activités ne semblent pas donner les résultats escomptés?		
Pertinence des activités	Ici, l'entraîneur(e) doit démontrer qu'il ou elle peut élaborer et diriger efficacement les activités de la séance et ce de façon à optimiser les apprentissages. Au début de la séance, l'accent devrait être mis sur l'acquisition des éléments techniques, de tactique individuelle ou de tactique collective. Par la suite, les activités devraient porter sur la consolidation des habiletés techniques ou tactiques déjà acquises. Vers la fin de la séance, les activités devraient porter sur la consolidation et le transfert des habiletés techniques ou tactiques en situation de jeu ainsi que sur le développement ou le maintien de l'endurance propre au Volleyball.		

Sécurité		O	N
Risques en lien avec les installations	Ici, l'entraîneur(e) doit démontrer qu'il ou elle a tenu compte des facteurs qui représentent un risque potentiel pour la sécurité au moment d'élaborer son plan et qu'il ou elle fait une utilisation sécuritaire des installations et des équipements durant la séance. P. ex., il/elle s'assure que l'environnement de jeu soit aussi sécuritaire que possible dans les circonstances et tient compte de la sécurité de chaque participant(e) au moment de prendre des décisions quant à la façon d'utiliser les installations et les équipements.		
Risques en lien avec les activités	L'entraîneur(e) observe en tout temps l'environnement de jeu ou d'entraînement (activités; comportements des athlètes; etc.) et, au besoin, prend des mesures en vue de réduire les risques.		

Entraîner de façon responsable		O	N
Tenue vestimentaire	L'entraîneur(e) est vêtu(e) correctement pour diriger une séance de Volleyball.		
Langage respectueux	L'entraîneur(e) utilise un langage respectueux envers les participant(e)s et les autres personnes présentes.		
Comportements	L'entraîneur(e) se comporte de façon respectueuse envers les participant(e)s et projette une image positive du sport		
Attentes envers les athlètes	L'entraîneur(e) identifie les attentes en matière de comportements qu'il ou elle a envers les athlètes et s'assure que celles-ci soient respectées lorsque cela s'avère nécessaire.		

F1 - Évaluation : Éducatif en lien avec la Méthode 1

Évaluez la façon dont l'entraîneur(e) a expliqué et démontré l'éducatif.				Notes
	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	
1	L'entraîneur(e) a expliqué à quoi servent les actions ou les mouvements qui seront effectués et de quelle façon ils sont utilisés en situation de jeu.			
2	L'entraîneur(e) a clairement expliqué le patron général de l'éducatif aux athlètes et ce qu'ils ou elles doivent chercher à faire.			
3	L'entraîneur(e) a fourni une bonne démonstration .			
4	L'entraîneur(e) a mis l'accent sur les indices de base que les athlètes doivent déceler lors de l'éducatif (leur propre position; la trajectoire du ballon; la cible; l'environnement immédiat).			
5	L'entraîneur(e) a clairement expliqué les options de décisions qui sont présentes dans l'éducatif; il doit s'agir de décisions basiques.			
6	L'entraîneur(e) a attiré l'attention des athlètes sur des facteurs externes .			
Évaluez la façon dont l'éducatif a été mis en place.				
7	Les athlètes ont pu s'exercer à leur propre rythme.			
8	Les conditions d'entraînement étaient sécuritaires, stables et prévisibles .			
9	Les athlètes ont pu s'exercer en utilisant le geste global .			
10	Les athlètes ont pu s'exercer à trouver par eux/elles-mêmes certaines solutions par essai-erreur .			
11	Les athlètes ont appris à faire passer leur attention rapidement et de façon cyclique du ballon à l'environnement de jeu.			
12	L'éducatif a favorisé l'acquisition d'une gestuelle correcte lors de l'exécution des différentes techniques.			
13	Les athlètes ont pu s'exercer pendant une période suffisamment longue .			
14	L'entraîneur(e) a choisi un endroit adéquat pour observer .			
15	L'entraîneur(e) a observé le groupe et les individus.			
16	L'entraîneur(e) n'a pas nui au bon déroulement des activités lors de ses observations.			

F2 - Évaluation: Interventions lors de l'éducatif en lien avec la Méthode 1

	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	Notes
17	Fait des interventions lorsque cela s'avérait nécessaire (<i>p. ex., niveau et type d'engagement inadéquats de la part des athlètes; taux de succès inférieur aux attentes; etc.</i>).			
18	Relevé les aspects techniques importants lorsque l'exécution des actions était inférieure aux attentes (compte tenu du niveau d'habileté et du stade d'apprentissage des athlètes).			
19	Relevé les indices importants que les athlètes n'ont pas décelés.			
20	Relevé les décisions incorrectes que les athlètes ont prises.			
21	Correctement identifié la cause des erreurs au moment de proposer des stratégies de correction. <i>P. ex., Lecture du jeu, prise de décisions ou exécution incorrectes.</i>			
22	Offert de la rétroaction après l'exécution des actions, et non durant celle-ci.			
23	Utilisé des questions afin de susciter une réflexion chez les athlètes et les amener à trouver une solution en vue de s'améliorer.			
24	Offert de la rétroaction constructive et positive (et non négative et possiblement humiliante). <i>P. ex. : « Tu as fait _____ parfaitement! »</i>			
25	Offert de la rétroaction claire et concise qui portait sur les éléments clés de la performance; elle a indiqué ce qu'il faut améliorer et comment le faire <i>P. ex., il/elle s'est référé au déterminant critique de la performance, a identifié la mesure correctrice et comment la mettre en place.</i>			
26	A expliqué aux athlètes que, durant l'exécution d'une action de jeu, ils/elles doivent se concentrer sur le résultat escompté . <i>P. ex., « Dirige le ballon en ligne droite vers les mains du passeur » et NON « Pense à garder tes bras droit lors de la passe ».</i>			

F3 – Évaluation : Éducatif en lien avec la Méthode 2

Évaluez la façon dont l'entraîneur(e) a expliqué et démontré l'éducatif.				
	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	Notes
27	Clairement expliqué aux athlètes le patron général de l'éducatif .			
28	Clairement expliqué aux athlètes le but de l'éducatif et son lien avec une situation de match. <i>P. ex. : "Dans cet éducatif, nous allons nous concentrer sur l'habileté des attaquant/es du côté gauche à lire le jeu, prendre une bonne décision, et frapper correctement. »</i>			
29	Clairement indiqué les indices qu'il faut déceler durant l'éducatif et ce qui constitue une bonne décision. <i>P. ex., Concentrez-vous sur la façon dont la passe d'attaque est faite et sa distance du filet; si elle est rapprochée, déplacez-vous légèrement vers l'avant ».</i>			
30	Mis en place l'éducatif de façon à ce qu' au départ , les athlètes prennent une décision en fonction de deux indices. <i>« Frappez sur la diagonale ou le long de la ligne – selon le déplacement du contre. »</i>			
31	Clairement expliqué quels sont les critères de succès lors de l'éducatif. <i>La LJ et la PD doivent être inclus comme éléments de succès; idéalement, l'exécution l'est également. Si nécessaire, définir une exécution correcte (p. ex. Une bonne récupération a une hauteur de 10 m et est dirigée vers le centre du terrain, à la hauteur de la ligne d'attaque).</i>			
32	Les options de décision associées à chaque indice sont correctes d'un point de vue technique et tactique. <i>Les décisions que prend l'athlète sont-elles transférables à une partie?</i>			
Évaluez la façon dont l'éducatif a été mis en place.				
33	Les 2 indices ont été présentés de façon aléatoire . <i>P. ex., l'athlète ne peut prévoir à l'avance quel sera l'indice.</i>			
34	Le moment auquel ont été présentés les indices était adéquat. <i>P. ex., on peut varier la vitesse à laquelle on présente les indices pour créer un défi additionnel.</i>			
35	L'entraîneur(e) a choisi un endroit adéquat pour observer le groupe ou les individus.			
36	L'entraîneur(e) a donné l'opportunité aux athlètes d'effectuer quelques répétitions successives .			
37	L'entraîneur(e) a surchargé l'éducatif de sorte que les athlètes devaient tenir compte de 3 indices ou plus pour prendre une décision . <i>Note: Normalement, on surcharge lorsque les athlètes ont atteint le critère de succès; cela est optionnel dans le cadre de cette évaluation.</i>			
38	La mise en place de l'éducatif a contribué à atteindre l' objectif fixé au départ. <i>P. ex., si on cherchait à améliorer l'habileté des attaquant/es du côté gauche à lire le jeu, prendre des décisions et exécuter correctement, l'éducatif a-t-il permis de progresser dans cette direction?</i>			

F4 - Évaluation: Interventions lors de l'éducatif en lien avec la Méthode 2

	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	Notes
39	Fait des interventions lorsque cela s'avérait nécessaire (<i>p. ex., niveau et type d'engagement inadéquats de la part des athlètes; taux de succès inférieur aux attentes; etc.</i>).			
40	Relevé les indices importants que les athlètes n'ont pas décelés.			
41	Relevé les décisions incorrectes que les athlètes ont prises.			
42	Relevé les aspects techniques importants lorsque l'exécution des actions était inférieure aux attentes (compte tenu du niveau d'habileté et du stade d'apprentissage des athlètes).			
43	Correctement identifié la cause des erreurs au moment de proposer des stratégies de correction. <i>P. ex., Lecture du jeu, prise de décisions ou exécution incorrectes.</i>			
44	Offert de la rétroaction après l'exécution des actions, et non durant celle-ci.			
45	Utilisé des questions afin de susciter une réflexion chez les athlètes et les amener à trouver une solution en vue de s'améliorer.			
46	Offert de la rétroaction constructive et positive (et non négative et possiblement humiliante). <i>P. ex. : « Tu as fait _____ parfaitement! »</i>			
47	Offert de la rétroaction claire et concise qui portait sur les éléments clés de la performance; elle a indiqué ce qu'il faut améliorer et comment le faire <i>P. ex., il/elle s'est référé au déterminant critique de la performance, a identifié la mesure correctrice et comment la mettre en place.</i>			
48	A expliqué aux athlètes que, durant l'exécution d'une action de jeu, ils/elles doivent se concentrer sur le résultat escompté . <i>P. ex., « Dirige le ballon en ligne droite vers les mains du passeur » et NON « Pense à garder tes bras droit lors de la passe ».</i>			

F5 – Évaluation : Éducatif en lien avec la Méthode 3

Évaluez la façon dont l'entraîneur(e) a expliqué et démontré l'éducatif.				
	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	Notes
49	Clairement expliqué aux athlètes le patron général de l'éducatif .			
50	Clairement expliqué aux athlètes le but de l'éducatif et son lien avec une situation de match. <i>P. ex. : "Dans cet éducatif, nous allons nous concentrer sur l'habileté des attaquant/es du côté gauche à lire le jeu, prendre une bonne décision, et frapper correctement. »</i>			
51	Clairement expliqué quels sont les critères de succès lors de l'éducatif. <i>La LJ et la PD doivent être inclus comme éléments de succès; idéalement, l'exécution l'est également. Si nécessaire, définir une exécution correcte (p. ex. Une bonne récupération a une hauteur de 10 m et est dirigée vers le centre du terrain, à la hauteur de la ligne d'attaque).</i>			
52	Clairement indiqué les indices qu'il faut déceler durant l'éducatif et ce qui constitue une bonne décision. <i>P. ex., Concentrez-vous sur la façon dont la passe d'attaque est faite et sa distance du filet; si elle est rapprochée, déplacez-vous légèrement vers l'avant ».</i>			
53	Clairement expliqué qui aurait l' avantage et comment l'éducatif allait débuter . <i>P. ex. : L'avantage ira à l'attaque car il y aura un délai avant que le/la contreur(se) du milieu ne referme l'ouverture.</i>			
54	Clairement expliqué comment l'avantage sera créé. <i>P. ex. : le/la contreur(se) fera un petit saut avant de refermer l'ouverture.</i>			
55	Les options de décision associées à chaque indice sont correctes d'un point de vue technique et tactique. <i>Les décisions que prend l'athlète sont-elles transférables à une partie?</i>			
Évaluez la façon dont l'éducatif a été mis en place.				
56	L'entraîneur(e) a choisi un endroit adéquat pour observer le groupe ou les individus.			
57	L'entraîneur(e) a donné l'opportunité aux athlètes d'effectuer quelques répétitions successives .			
58	L' avantage s'est matérialisé , et la situation qui a suivi a permis aux athlètes de travailler les éléments techniques et tactiques prévus .			
59	Au besoin, l'entraîneur a ajusté certains aspects de l'éducatif afin que les conditions d'exécution permettent d'atteindre l'objectif prévu (p. ex., type d'avantage, synchronisme des actions de jeu, etc.).			
60	La mise en place de l'éducatif a contribué à atteindre l' objectif fixé au départ. <i>P. ex., si on cherchait à améliorer l'habileté des attaquant/es du côté gauche à lire le jeu, prendre des décisions et exécuter correctement, l'éducatif a-t-il permis de progresser dans cette direction?</i>			

F6 - Évaluation: Interventions lors de l'éducatif en lien avec la Méthode 3

	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	Notes
61	Fait des interventions lorsque cela s'avérait nécessaire (p. ex., niveau et type d'engagement inadéquats de la part des athlètes; taux de succès inférieur aux attentes; etc.)			
62	Relevé les indices importants que les athlètes n'ont pas décelés.			
63	Relevé les décisions incorrectes que les athlètes ont prises.			
64	Relevé les aspects techniques importants lorsque l'exécution des actions était inférieure aux attentes (compte tenu du niveau d'habileté et du stade d'apprentissage des athlètes).			
65	Correctement identifié la cause des erreurs au moment de proposer des stratégies de correction. <i>P. ex., Lecture du jeu, prise de décisions ou exécution incorrectes.</i>			
66	Offert de la rétroaction après l'exécution des actions, et non durant celle-ci.			
67	Utilisé des questions afin de susciter une réflexion chez les athlètes et les amener à trouver une solution en vue de s'améliorer.			
68	Offert de la rétroaction constructive et positive (et non négative et possiblement humiliante). <i>P. ex. : « Tu as fait _____ parfaitement! »</i>			
69	Offert de la rétroaction claire et concise qui portait sur les éléments clés de la performance; elle a indiqué ce qu'il faut améliorer et comment le faire <i>P. ex., il/elle s'est référé au déterminant critique de la performance, a identifié la mesure correctrice et comment la mettre en place.</i>			
70	A expliqué aux athlètes que, durant l'exécution d'une action de jeu, ils/elles doivent se concentrer sur le résultat escompté . <i>P. ex., « Dirige le ballon en ligne droite vers les mains du passeur » et NON « Pense à garder tes bras droit lors de la passe ».</i>			

F7 – Évaluation : Éducatif en lien avec le jeu simulé

Évaluez la façon dont l'entraîneur(e) a expliqué et démontré l'éducatif.				
	Critères – L'entraîneur(e) a	O	N	Notes
71	Clairement expliqué aux athlètes le patron général de l'éducatif .			
72	Clairement expliqué aux athlètes le but de l'éducatif . <i>P. ex. : « Dans cet éducatif, nous allons nous concentrer sur l'habileté des attaquant/es du côté gauche à lire le jeu, prendre une bonne décision, et frapper correctement. »</i>			
73	Clairement expliqué quels sont les critères de succès lors de l'éducatif. <i>La LJ, la PD et l'exécution doivent être inclus. Si nécessaire, définir une exécution correcte (p. ex. Une bonne récupération a une hauteur de 10 m et est dirigée vers le centre du terrain, à la hauteur de la ligne d'attaque).</i>			
74	Clairement indiqué les indices qu'il faut déceler durant l'éducatif et ce qui constitue une bonne décision. <i>P. ex., Concentrez-vous sur la façon dont la passe d'attaque est faite et sa distance du filet; si elle est rapprochée, déplacez-vous légèrement vers l'avant ».</i>			
75	Clairement expliqué comment on modifiera le jeu afin de cibler la ou les techniques enseignées. <i>P. ex. : jeu à 6 c. 6; le fait de ralentir le ballon lors du contre donne un point; partie de 25 points.</i>			
76	A présenté de nouveaux concepts tactiques (individuels et collectifs) en lien avec la technique enseignée. <i>P. ex. : L'Équipe A doit tenter d'obliger l'adversaire qui se trouve sur la ligne avant du côté gauche à faire la réceptionner lors d'un service court.</i>			
77	Les options de décision associées à chaque indice sont correctes d'un point de vue technique et tactique. <i>Les décisions que prend l'athlète sont-elles transférables à une partie?</i>			
Évaluez la façon dont l'éducatif a été mis en place.				
78	L'entraîneur(e) a choisi un endroit adéquat pour observer le groupe ou les individus.			
79	L'entraîneur(e) a prévu suffisamment de temps de jeu aux athlètes de sorte qu'ils ou elles ont pu mettre en application les concepts ciblés.			
80	Les situations de jeu prévues se sont matérialisées , ce qui a permis aux athlètes de travailler les éléments techniques et tactiques ciblés .			
81	Les athlètes étaient en mesure de recréer des situations de jeu particulières dans lesquelles ils/elles doivent faire les bons choix tactiques alors qu'il y a de la pression. <i>P. ex. : l'équipe tire de l'arrière par 3 points, le service doit être en jeu et suffisamment difficile pour attirer le/la passeur(euse) adverse loin du filet.</i>			
82	La mise en place de l'éducatif a contribué à atteindre l' objectif fixé au départ. <i>P. ex., si on cherchait à améliorer l'habileté des attaquant/es du côté gauche à lire le jeu, prendre des décisions et exécuter correctement, l'éducatif a-t-il permis de progresser dans cette direction?</i>			

F8 - Évaluation : Interventions lors de l'éducatif en lien avec le jeu simulé

	Critères – L'entraîneur(e) a...	O	N	Notes
83	Fait des interventions lorsque cela s'avérait nécessaire <i>(p. ex., niveau et type d'engagement inadéquats de la part des athlètes; taux de succès inférieur aux attentes; etc.)</i>			
84	Relevé les indices importants que les athlètes n'ont pas décelés.			
85	Relevé les décisions incorrectes que les athlètes ont prises.			
86	Relevé les aspects techniques importants lorsque l'exécution des actions était inférieure aux attentes (compte tenu du niveau d'habileté et du stade d'apprentissage des athlètes).			
87	Correctement identifié la cause des erreurs au moment de proposer des stratégies de correction. <i>P. ex., Lecture du jeu, prise de décisions ou exécution incorrectes.</i>			
88	Offert de la rétroaction après l'exécution des actions, et non durant celle-ci.			
89	Utilisé des questions afin de susciter une réflexion chez les athlètes et les amener à trouver une solution en vue de s'améliorer.			
90	Offert de la rétroaction constructive et positive (et non négative et possiblement humiliante). <i>P. ex. : « Tu as fait _____ parfaitement! »</i>			
91	Offert de la rétroaction claire et concise qui portait sur les éléments clés de la performance; elle a indiqué ce qu'il faut améliorer et comment le faire <i>P. ex., il/elle s'est référé au déterminant critique de la performance, a identifié la mesure correctrice et comment la mettre en place.</i>			
92	A expliqué aux athlètes que, durant l'exécution d'une action de jeu, ils/elles doivent se concentrer sur le résultat escompté . <i>P. ex., « Dirige le ballon en ligne droite vers les mains du passeur » et NON « Pense à garder tes bras droit lors de la passe ».</i>			

Plan d'action : Mise en application du plan

Ne satisfait pas encore à la norme du PNCE – Si la prestation de l'entraîneur(e) est inférieure à la norme de certification, vous devez indiquer le plus précisément possible ce qu'il/elle doit faire pour réussir l'évaluation d'un résultat attendu ou d'un critère particulier. Une seconde évaluation peut s'avérer nécessaire.

Satisfait à la norme du PNCE– Dans cette section, vous devez indiquer quels sont les résultats attendus pour lesquels l'entraîneur(e) a satisfait aux normes. Le cas échéant, vous pouvez néanmoins identifier des activités de perfectionnement professionnel qui, selon vous, pourraient être utiles à l'entraîneur(e). *P. ex. : « En général, vous avez fait un excellent travail lors de la mise en place de la séance de la PPG portant sur le développement des habiletés en attaque. Plusieurs aspects étaient parfaitement conformes aux attentes, entre autres _____ . »*

Supérieur à la norme – Si l'entraîneur(e) a fait une prestation exceptionnelle pour certains résultats attendus, vous devez l'en informer; vous pourriez tout de même lui faire des suggestions de perfectionnement professionnel qui pourraient l'aider à progresser vers un niveau « expert(e) ».

Plan d'action : Interventions lors des activités en lien avec les Méthodes 1, 2 ou 3 ainsi que le jeu simulé.

Ne satisfait pas encore à la norme du PNCE – Si la prestation de l'entraîneur(e) est inférieure à la norme de certification, vous devez indiquer le plus précisément possible ce qu'il/elle doit faire pour réussir l'évaluation d'un résultat attendu ou d'un critère particulier. Une seconde évaluation peut s'avérer nécessaire.

Satisfait à la norme du PNCE– Dans cette section, vous devez indiquer quels sont les résultats attendus pour lesquels l'entraîneur(e) a satisfait aux normes. Le cas échéant, vous pouvez néanmoins identifier des activités de perfectionnement professionnel qui, selon vous, pourraient être utiles à l'entraîneur(e). *P. ex.* : « *En général, vous avez fait un excellent travail lors de la mise en place de l'éducatif portant sur la Méthode 2. Plusieurs aspects étaient parfaitement conformes aux attentes, entre autres _____ .* »

Supérieur à la norme – Si l'entraîneur(e) a fait une prestation exceptionnelle pour certains résultats attendus, vous devez l'en informer; vous pourriez tout de même lui faire des suggestions de perfectionnement professionnel qui pourraient l'aider à progresser vers un niveau « expert(e) ».

Exigence d'évaluation : Soutien aux athlètes en compétition

Évaluation du plan de match

L'entraîneur(e) a :

		Évaluation	
		OUI	Non
1	Décrit les forces et les faiblesses de son équipe.		
2	Décrit les forces et les faiblesses de l'équipe adverse.		
3	Fait l'analyse statistique exigée.		
4	Identifie les tendances à l'attaque de son équipe.		
5	Identifie les tendances à l'attaque de l'équipe adverse.		
6	Fait des choix judicieux pour ce qui est du jumelage des joueurs/joueuses avec les adversaires.		
7	Réussi à mettre en oeuvre sa stratégie de service.		
8	Réussi à mettre en oeuvre sa stratégie en défensive.		
9	Réussi à mettre en oeuvre sa stratégie en attaque.		
10	Choisi une stratégie en attaque qui s'est avérée efficace.		
11	Choisi une stratégie défensive qui s'est avérée efficace.		
12	A fait des interventions visant à soutenir les apprentissages lorsque cela s'avérait nécessaire.		
12	A fait des ajustements à son plan de match lorsque cela s'avérait nécessaire.		
14	Procédé à des remplacements aux moments opportuns.		
15	Demandé des temps morts à des moments opportuns.		
16	A fait des interventions claires et efficaces lors des temps morts.		

NOTES

Évaluation des intervention et de la rétroaction - Compétition

Utilisez ce formulaire pour évaluer la rétroaction de l'entraîneur(e). On peut l'utiliser pour la plupart des activités.

Façons de formuler différents types de rétroaction

Type	Définition	Exemples
Évaluatif	L'entraîneur(e) évalue la qualité de la performance, il ou elle porte donc un jugement	<input type="checkbox"/> c'est beau <input type="checkbox"/> bon travail <input type="checkbox"/> non, ce n'est pas ça <input type="checkbox"/> c'est tout croche
Prescriptif	L'entraîneur(e) dit à l'athlète comment faire la prochaine exécution du geste	<input type="checkbox"/> lance plus vite (général) <input type="checkbox"/> place ton coude plus haut (spécifique)
Descriptif	L'entraîneur(e) décrit à l'athlète ce qu'il ou elle vient de faire	<input type="checkbox"/> l'offensive est trop lente (général) <input type="checkbox"/> tes jambes étaient bien en extension (spécifique)

La rétroaction offerte par l'entraîneur(e) a-t-elle été :

- spécifique et non pas générale (p. ex., «tu as fait _____ de façon parfaite» au lieu de «c'est beau!»)?
- positive et constructive et non pas négative ou humiliante?
- en lien direct avec le comportement ou l'action devant être modifiés?
- informative et portant sur les éléments les plus importants de la performance?
- équilibrée, c.-à-d. qu'elle contient certaines informations sur ce qui a été bien fait et d'autres qui portent sur ce qui doit être amélioré (p. ex., « ton _____ (mouvement) s'est amélioré depuis la dernière pratique. La prochaine chose à faire serait d'essayer _____ (ajouter un niveau de complexité au geste ou un aspect particulier à raffiner) »)?
- claire, précise et facile à comprendre par l'athlète car les mots utilisés sont simples?

Commentaires: _____

APPENDICE 1

DOCUMENTATION QUI DOIT ÊTRE FOURNIE PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION

La personne responsable de l'évaluation doit remplir ce document et le faire parvenir à Volleyball Canada après que le ou la candidat(e) ait terminé toutes les exigences de certification du contexte Performance.

La personne responsable de l'évaluation doit faire un résumé du plan d'action produit suite au processus d'évaluation et indiquer les prochaines étapes au besoin. Le formulaire doit être rempli à chaque fois qu'un suivi a lieu avec le ou la candidat(e), et ce jusqu'à ce que toutes les exigences et normes de certification aient été satisfaites. Lorsque l'entraîneur(e) a satisfait aux exigences et normes de certification, la personne responsable de l'évaluation doit faire parvenir tous les formulaires au bureau de Volleyball Canada (jsneddon@volleyball.ca).



RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION - CONTEXTE PERFORMANCE



La *personne responsable de l'évaluation* doit remplir le formulaire ci-dessous suite à la première séance de débriefing avec le ou la candidat(e) et à la rédaction du premier plan d'action. S'il est nécessaire de faire un suivi avec l'entraîneur(e), il faut alors remplir à nouveau ce formulaire. La *personne responsable de l'évaluation* doit faire parvenir tous les formulaires remplis à Volleyball Canada.

Évaluateur(trice): _____
 Entraîneur(e) : _____
 Ville: _____

Date: _____
 No. du PNCE : _____
 Province: _____

	Résumé des aspects qui satisfont aux exigences en vigueur	Résumé des aspects où des améliorations sont nécessaires	Résumé du plan d'action	Délais applicables au plan d'action
Gestion du programme sportif				
Planification d'une séance				
Soutien aux athlètes à l'entraînement				
Soutien aux athlètes en compétition				

L'entraîneur(e) a satisfait aux exigences et aux normes de certification du contexte *Performance*.

L'entraîneur(e) n'a satisfait aux normes de certification; il/elle doit faire un suivi tel qu'indiqué dans le plan d'action.

Signature, responsable de l'évaluation : _____